
CONDITION DU REDACTEUR



writers

ARTICLE 1

Chaque rédacteur doit être en société. C'est nécessaire pour le paiement des commissions que fera la plateforme. A défaut, le rédacteur ne pourra pas travailler pour la plateforme. Nous demandons de nous fournir un numéro de Siret ou Siren pour justifier d'une inscription professionnelle. Nous acceptons bien entendu les personnes en portage salarial.

Si le compte rédacteur n'est pas utilisé pendant plus de 2 mois, **il sera automatiquement clôturé**. L'historique sera alors perdu, et les commissions non réclamées ne pourront pas être retirées.

ARTICLE 2

a/Le contenu qui sera rédigé devra absolument être UNIQUE et rédigé par le rédacteur, sans copier coller une source ni juste la traduire. A défaut, le rédacteur sera radié de la plateforme et son compte banni afin de ne pas tromper nos clients.

b/Le contenu ne devra être **vendu qu'en quantité unique** et le rédacteur ne devra **en aucun cas remettre en vente** le même contenu. Si un rédacteur met en vente un article destiné à un site web avec une quantité supérieure à "1", il sera **radié de la plateforme sans préavis**.

Dans les deux cas, le solde de son compte sera alors perdu sans possibilité de rétroactivité car il aura trompé le client.

ARTICLE 3

Le rédacteur s'engage à ne pas se mettre en relation avec les clients en dehors du service de tchat de la plateforme, même s'il est sollicité (pour des comptes auteurs ou des livraisons par mail).



A défaut, son compte sera radié et le rédacteur banni de la plateforme.

La transmission des textes doit se faire exclusivement via la plateforme, par une commande du client.

Le support de Writers.com est le seul habilité à transmettre des contenus en dehors de la plateforme, il convient donc d'utiliser les échanges via la messagerie interne Writers.com ou de rediriger le client vers le support Writers.com.

Le rédacteur s'engage à ne pas faire la promotion de sa société ou de son site web depuis la plateforme.

ARTICLE 4

Les droits du texte appartiendront au client une fois le texte commandé par ce dernier.

ARTICLE 5

Pour pouvoir vendre sur la plateforme, chaque rédacteur devra renseigner sa page de profil en ligne.

Les conditions de renseignement de cette page de profil impliquent de renseigner **OBLIGATOIREMENT** :

- Son nom et prénom
- Une photo de profil
- Le nom de son entreprise (optionnel)
- Un eMail valide
- Le numéro de Siret ou Siren
- Le langage de base du rédacteur
- Son numéro de téléphone (optionnel)
- Son adresse complète
- Une description de son profil

Nom et Prénom du rédacteur :

« Bon pour accord des présentes conditions. Je reconnais les risques pour tout manquement à ces conditions ».

Signature

